

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Version 2

Le jeudi 22 avril 2021

à 17 h

AVIS DE CONVOCATION

Montréal, le jeudi 15 avril 2021

Prenez avis qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération qui se déroulera exceptionnellement à huis clos est convoquée, à la demande du comité exécutif, pour **le jeudi 22 avril 2021, à 17 h via téléconférence**. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(s) Yves Saindon

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

(English version available at the Service du greffe, Lucien-Saulnier building, street level)

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
VERSION 2**

Le jeudi 22 avril 2021

à 17 h

Ci-joint un nouvel avis de convocation de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du jeudi 22 avril 2021 ainsi que l'ordre du jour remplaçant la version qui vous a été transmise le 8 avril 2021.

Nous attirons votre attention sur l'ajout des points 7.01, 20.27 à 20.40, 30.02 à 30.04, et 42.05.

De plus, une correction a été apportée au libellé de l'objet du point 20.17 afin de refléter davantage le contenu du dossier.

Une version électronique des dossiers accompagne cet ordre du jour et est accessible via la base de données sécurisée ADI, sauf pour le document au point 30.02. En effet, le plan directeur complet joint au dossier inscrit au point 30.02 étant trop volumineux pour être transmis via la base de données ADI, ce plan a été déposé sur le disque partagé du Bureau de la présidence (Ordre_du_jour_CAG) dédié aux membres du conseil d'agglomération. Par ailleurs, le public peut prendre connaissance de ce document sur le site Internet de la Ville de Montréal, montreal.ca, sur la page de l'événement du conseil d'agglomération du 22 avril 2021, puis en cliquant sur le lien les ordres du jour et les procès-verbaux.



**Assemblée ordinaire du conseil d'agglomération
du jeudi 22 avril 2021**

ORDRE DU JOUR

VERSION 2

01 – Période de questions du public

01.01 Service du greffe

Période de questions du public

02 – Période de questions des membres du conseil

02.01 Service du greffe

Période de questions des membres du conseil

03 – Ordre du jour et procès-verbal

03.01 Service du greffe

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération

03.02 Service du greffe

Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 19 mars 2021

03.03 Service du greffe

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 25 mars 2021

04 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

04.01 Service du greffe

Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*

04.02 Service du greffe

Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif

04.03 Service du greffe

Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes*

05 – Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

05.01 Service du greffe

Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

07 – Dépôt

07.01 Service de l'environnement - 1214060001

Dépôt du bilan annuel 2020 du Réseau de suivi du milieu aquatique

*Compétence
d'agglomération :*

Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

11 – Dépôt de pétitions

11.01 Service du greffe

Dépôt de pétitions

20 – Affaires contractuelles

20.01 Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction gestion de grands parcs et milieux naturels - 1217675001

Accorder un contrat à 9195-7001 Québec inc. (Arborescence) pour des services techniques de travaux arboricoles d'entretien et d'urgence dans les grands parcs de la ville de Montréal, pour une période de 36 mois, soit de mai 2021 à avril 2024 inclusivement - Dépense totale de 996 065,55 \$, taxes et variation de quantité incluses - Appel d'offres public 20-18524 (4 soum.)

Compétence d'agglomération : Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

20.02 Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction gestion de grands parcs et milieux naturels - 1219063001

Accorder un contrat à 178001 Canada inc./Groupe Nicky pour le parc Frédéric-Back (lot 1), d'une durée de 36 mois, avec deux options de prolongation de 12 mois chacune, pour les services d'entretien général des espaces verts et des surfaces, pour une somme de 1 576 199,63 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 21-18520 (4 soum.)

Compétence d'agglomération : Acte mixte

Mention spéciale: L'adjudicataire 178001 Canada inc./Groupe Nicky a obtenu une autorisation de l'Autorité des marchés publics

20.09 Service de l'approvisionnement , Direction acquisition - 1217360002

Exercer l'option de prolongation pour la fourniture d'abrasifs d'hiver ainsi que la livraison sur demande et autoriser une dépense additionnelle de 1 424 207,90 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Demix Agrégats, une division de groupe CRH Canada inc. (CG19 0511), majorant ainsi le montant total estimé du contrat de 2 848 415,81 \$ à 4 272 623,71 \$, taxes incluses

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.10 Service de police de Montréal , Direction des services corporatifs -
1218812002

Accorder deux contrats à Remorquage Burstall Conrad Inc. Lot 2 (139 901,58 \$, taxes incluses) et Remorquage Centre-ville inc. Lot 5 (107 604 \$, taxes incluses), pour la gestion de secteurs d'exclusivité pour la fourniture de services de remorquage consistant à déplacer tout véhicule en infraction à un règlement sur la circulation et le stationnement, pour une période de 24 mois, avec possibilité de deux prolongations de 12 mois, pour une somme maximale de 247 505, 58 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 20-18487 (6 soum.)

Compétence Éléments de la sécurité publique que sont les services de
d'agglomération : police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de
 premiers répondants

20.11 Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1213438010

Autoriser une dépense additionnelle de 200 558 \$, taxes incluses, dans le cadre de l'entente avec Lafarge Canada inc. pour l'utilisation de leur carrière de Montréal-Est pour le déversement et le pompage des eaux pluviales dans le collecteur pluvial de 1200 mm sous la rue Joseph-Versailles (CG15 0252), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 029 048,93 \$ à 1 229 606,93 \$, taxes incluses

Compétence Alimentation en eau et assainissement des eaux
d'agglomération :

20.20 Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1217016001

Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme maximale de 580 000 \$ à six différents organismes pour le déploiement du projet Entreprendre Ensemble, dans le cadre du plan de relance économique - phase 2 / Approuver les six projets de convention à cet effet

Compétence : Éléments du développement économique qu'est toute aide destinée spécifiquement à une entreprise

20.21 Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale - 1210744002

Accorder un soutien financier de 374 000 \$, pour l'année 2021, à Moisson Montréal pour soutenir le projet « Insécurité alimentaire et impacts de la COVID-19 à Montréal », couvrant la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2023, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) / Approuver un projet de convention à cet effet

Compétence : Annexe du décret - Contributions municipales et gestion d'ententes et de programmes gouvernementaux de lutte à la pauvreté

20.22 Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale - 1210744001

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 966 533 \$, en 2021, à cinq différents organismes pour leur projet respectif se déroulant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2023, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) et du Fonds en faveur des enfants et des familles vulnérables / Approuver les projets de convention à cet effet

Compétence : Annexe du décret - Contributions municipales et gestion d'ententes et de programmes gouvernementaux de lutte à la pauvreté

20.23 Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale - 1210744003

Accorder un soutien financier de 250 000 \$ à Centre de référence du Grand Montréal, en 2021, pour la réalisation du projet « Équipe multidisciplinaire 211 pour lutter contre l'insécurité alimentaire : suivi, documentation et concertation », se déroulant du 1^{er} avril 2021 au 31 décembre 2022 / Approuver un projet de convention à cet effet

Compétence d'agglomération : Élément du développement économique qu'est toute aide destinée spécifiquement à une entreprise

20.24 Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1217952003

Accorder un soutien financier maximal de 200 000 \$, pour les années 2021 et 2022, à Projet MTLab en appui au projet - Incuber l'innovation et accélérer les opportunités - visant à faire de Montréal un laboratoire vivant et un hub d'innovation dans l'industrie touristique, culturelle et du divertissement / Approuver un projet de convention à cet effet

Compétence d'agglomération : Élément du développement économique qu'est toute aide destinée spécifiquement à une entreprise

20.25 Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau - 1214217001

Accorder un soutien financier de 85 914 \$ au Regroupement des éco-quartiers afin de coordonner et mettre en place la Patrouille bleue 2021 / Approuver le projet de convention de contribution financière à cet effet

Compétence d'agglomération : Alimentation en eau et assainissement des eaux

20.26 Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1218369001

Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme maximale totale de 776 809 \$, à huit différents organismes, à la suite du dépôt de projets 2021 - Appel à projets conjoint destiné au secteur bioalimentaire montréalais / Approuver les projets de convention à cet effet

Compétence d'agglomération : Élément du développement économique qu'est toute aide destinée spécifiquement à une entreprise

20.27 Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1211609002

Approuver un projet d'entente intermunicipale entre les Villes de Varennes, Repentigny et Montréal, visant à mandater la Ville de Varennes afin d'offrir un service de navette fluviale dans le cadre du projet « Fleuve à vélo » offert en collaboration avec les Villes de Varennes et Repentigny / Autoriser une dépense représentant la portion de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles au montant de 128 540,13 \$ à verser à la Ville de Varennes pour l'implantation du service de navette fluviale, pour les années 2021, 2022 et 2023, avec la possibilité de prolongation pour les années 2024 et 2025 / Approuver un montant total de 146 821,15 \$, taxes et option incluses / Approuver le virement de crédits nécessaire

Compétence d'agglomération : Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

20.28 Service du matériel roulant et des ateliers - 1215382001

Approuver la résiliation des ententes-cadres conclues avec Métal M-Pact inc. (CE20 1676 lots 2 à 6 et CG20 0577 lot 1) pour l'acquisition de métaux bruts pour 36 mois avec option de deux périodes de prolongation de 12 mois, au montant estimé de 2 043 513,89 \$ taxes incluses - Appel d'offres 20-18270

Compétence d'agglomération : Acte mixte

20.29 Service des technologies de l'information , Direction institutionnelle - 1217684003

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Osédea inc. pour l'acquisition et le déploiement d'une solution technologique corporative en gestion de projets, de programmes et de portefeuilles (solution infonuagique) pour une durée de cinq ans, soit du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2026, avec deux options de prolongation de 24 mois chacune, pour une somme maximale de 9 236 804,06 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 20-18318 (10 soum.)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.30 Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1219057004

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Mongrain inc. pour la réalisation des travaux de construction du lot L0703 « Ignifugation » dans le cadre du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville de Montréal - Dépense totale de 615 516,36 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public IMM-15684 (1 soum.)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.31 Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1218927006

Autoriser la ratification de l'avenant 2020-8 au contrat de prêt de 120 millions de dollars conclu dans le cadre du programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises intervenu entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation et la Ville de Montréal augmentant le montant du prêt de 30 millions de dollars

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide
d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

20.32 Service de l'habitation - 1210196001

Autoriser la ratification de l'entente tripartite avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Société d'habitation du Québec et la Ville de Montréal relativement au financement de projets d'habitation dans le cadre du programme AccèsLogis Québec, en application de l'entente relative au transfert des budgets et de la responsabilité en habitation émanant de l'Entente Réflexe Montréal, permettant le transfert de 79 400 000 \$ destinés à des projets d'habitation, dans le cadre du programme AccèsLogis Québec / Autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses équivalant à la subvention attendue de 79 400 000 \$

Compétence Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-
d'agglomération : abri

20.33 Service des infrastructures du réseau routier , Direction gestion du portefeuille de projets - 1211019001

Approuver le projet d'Entente entre la Ville de Montréal et la Société de transport de Montréal (STM) portant sur la réalisation de travaux dans le cadre du projet de prolongement de la ligne bleue du métro (PLBM) afin de confier à la STM la réalisation de travaux municipaux à intégrer aux travaux préparatoires de la station Viau

Compétence Alimentation en eau et assainissement des eaux
d'agglomération :

20.34 Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières - 1208190002

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de la Société du patrimoine Angus, aux fins d'un projet de logements sociaux et communautaires, un terrain vacant d'une superficie de 2 468,8 mètres carrés, situé du côté sud de l'avenue du Mont-Royal Est, entre les rues Augustin-Frigon et Molson, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, constitué des lots 6 243 458 et 6 232 021 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la somme de 1 008 000 \$ et par lequel la Ville accorde mainlevée pure et simple de l'hypothèque créée en sa faveur et publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, le 4 juin 2020, sous le numéro 25 430 088, afin de garantir l'accomplissement des engagements relatifs à la réalisation de logements sociaux et communautaires

Compétence Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-
d'agglomération : abri

20.35 Service de l'Espace pour la vie - 1210348005

Approuver un projet de lettre d'entente entre la Ville de Montréal et la Société du parc Jean-Drapeau visant l'occupation des espaces intérieurs de la Biosphère à des fins muséales à partir du 1^{er} avril 2021

Compétence Annexe du décret - Parc Jean-Drapeau
d'agglomération :

20.36 Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles
- 1211151001

Accorder un soutien financier non récurrent maximal de 40 000 \$ et mise à disposition de l'expertise interne disponible pour un équivalent de 40 000 \$ à l'Université de Sherbrooke pour lui permettre de réaliser son projet pilote de biofiltration passive des biogaz au Complexe environnemental de Saint-Michel / Approuver un projet de « Convention de contribution de la Ville de Montréal à l'Université de Sherbrooke et licence » à cet effet

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.37 Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale - 1216794001

Accorder un soutien financier de 1 200 000 \$ à Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV ou Centre), pour les années 2021 et 2022 afin de réaliser son plan d'action, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale / Approuver un projet de convention à cet effet

Compétence Éléments de la sécurité publique que sont les services de
d'agglomération : police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de
 premiers répondants

20.38 Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat -
1217019001

Accorder un soutien financier non récurrent maximal de 545 000 \$ à C2.MTL afin de réaliser les événements Movin'On et C2 Montréal en 2021/ Approuver un projet de convention à cet effet

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide
d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

30.02 Société du Parc Jean-Drapeau - 1217862009

Adopter le Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement 2020-2030 de la Société du parc Jean-Drapeau

*Compétence
d'agglomération :* Annexe du décret - Parc Jean-Drapeau

Mention spéciale: Le plan directeur complet (920 Mo) est disponible dans les documents versés sur le Google Drive dédié aux membres du comité exécutif

30.03 Service des infrastructures du réseau routier , Direction gestion du portefeuille de projets - 1219059001

Autoriser, conformément à l'Entente entre la Ville de Montréal et la Société de transport de Montréal (CG21 0022), une dépense totale de 848 425,88 \$, taxes, contingences et incidences incluses, pour le contrat à être accordé par la STM à Les Excavations Lafontaine inc. pour la réalisation de travaux sur des conduites principales et secondaires (aqueduc) dans le boulevard Lacordaire, à l'intersection avec la rue Bourdaloue, dans l'arrondissement de Saint-Léonard

*Compétence
d'agglomération :* Alimentation en eau et assainissement des eaux

30.04 Société de transport de Montréal - 1218464001

Autoriser la Société de transport de Montréal à décréter l'expropriation des immeubles requis dans le cadre du projet du centre d'attachement Nord-Ouest - CANO

*Compétence
d'agglomération :* Transport collectif des personnes

41 – Avis de motion et dépôt de projet de règlement

41.01 Service des finances , Direction des revenus - 1213843004

Avis de motion et dépôt - Règlement fixant le taux au mètre cube de l'eau en fonction des coûts réels relatifs à l'alimentation en eau potable aux fins de la quote-part tarifaire pour l'alimentation en eau potable (exercice financier de 2020)

*Compétence
d'agglomération :* Alimentation en eau et assainissement des eaux

42 – Adoption de règlements

42.01 Société du Parc Jean-Drapeau - 1217862001

Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 46 000 000 \$ afin de financer les travaux de réfection du secteur de la Place des Nations du parc Jean-Drapeau (RCG 20-009) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 74 817 000 \$

Compétence Annexe du décret - Parc Jean-Drapeau
d'agglomération :

42.02 Société du Parc Jean-Drapeau - 1217862005

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 35 784 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement du secteur du Mont Boullé du parc Jean-Drapeau

Compétence Annexe du décret - Parc Jean-Drapeau
d'agglomération :

42.03 Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1211179003

Adoption - Règlement modifiant le Règlement établissant le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs (RCG 18-043)

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide
d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

42.04 Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau - 1219086001

Adoption - Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002)

Compétence Alimentation en eau et assainissement des eaux
d'agglomération :

42.05 Service de sécurité incendie de Montréal - 1212675016

Adoption - Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation au comité exécutif du pouvoir du conseil d'agglomération de renouveler l'état d'urgence en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RCG 20-014) afin de prolonger la délégation de pouvoir jusqu'au 20 mai 2021

Compétence d'agglomération : Élément de la sécurité publique qu'est l'élaboration et l'adoption du schéma de sécurité civile et du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie

50 – Ressources humaines

50.01 Service de police de Montréal , Direction de l'intégrité et des normes professionnelles - 1205326006

Autoriser, rétroactivement, le prêt de service d'un cadre civil du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) au Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC), pour une période de deux ans et 20 jours, soit à compter du 2 décembre 2020 au 22 décembre 2022, pour une somme de 176 400 \$ / Autoriser le directeur du SPVM à signer le projet de protocole d'entente de prêt de service à cet effet

Compétence d'agglomération : Éléments de la sécurité publique que sont les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants

65 – Motion des conseillers

65.01 Service du greffe

Motion du maire de la Ville de Côte-Saint-Luc portant sur la planification du grand projet de mobilité Cavendish